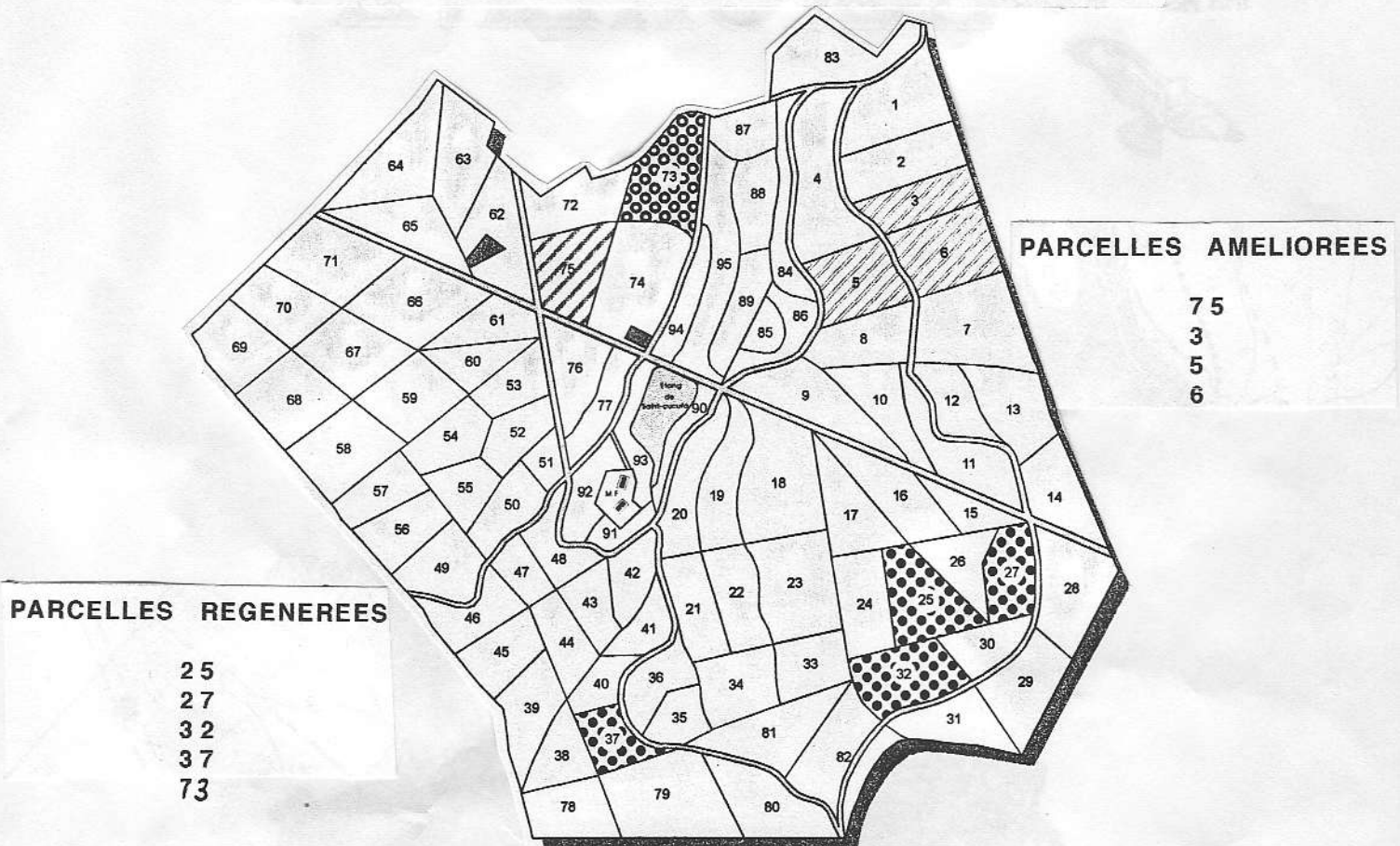


Forêt, mot magique, évocateur de senteurs musquées, moisissure et champignons, de bruits feutrés, bruissement des pas dans le tapis de feuilles mortes (...) Pour les uns, le mot forêt évoque la nature sauvage, un sanglier qui s'esquive, le chant flûté de la chouette hulotte (...) Pour d'autres, nombreux, la forêt se confond avec le parc aménagé des abords des villes (...) Le naturaliste retiendra surtout que la forêt se reconstitue spontanément dès que l'agriculture et le pastoralisme régresse et qu'une forêt plantée s'apparente plus à une forme d'agriculture qu'à un milieu riche de vie comme le sont les vieilles forêts évoluant hors de l'action de l'homme.

J.F. Terrasse Dr. scientifique du WWF-France



**LES COUPES EN 1996/1997:  
L'ONF PERSISTE DANS SA GESTION TRAUMATISANTE  
ET INADAPTEE A NOS FORÊTS PERIURBAINES**



**Quatre parcelles déjà gravement amputées entre 1985 et 1991  
seront vendues à des exploitants forestiers le 25 septembre  
prochain et livrées à la tronçonneuse avant fin 1996**

Le 17 juin dernier nous étions invités à l'Hôtel de Ville de Versailles par Madame Marie-Laurence MADIGNIER, Chef du Service Interdépartemental des Yvelines-nord et Hauts-de-Seine, remplaçante de Monsieur Jean-Michel NINGRE, à une réunion ayant pour but de nous exposer les projets d'intervention de l'ONF en matière de coupes et de travaux prévus en 1996 et 1997.

A Saint-Cucufa, le programme exposé par monsieur Jacques LEVERT ingénieur forestier remplaçant de monsieur Bernard FAURE, est le suivant :

En 1996, les parcelles 25-27-32-37 passeront en régénération et la 75 en amélioration

En 1997, la 73 sera régénérée et les 3-5 et 6 passeront en amélioration.

Rappelons que la régénération "made in" ONF, solution de facilité, signifie généralement coupe rase et supprime sans discernement tous les arbres d'une parcelle pour faire place à des plantations artificielles, soigneusement alignées, d'essence bien souvent unique, de résineux, et trop souvent d'espèces étrangères au milieu. Pour ces dernières, notre gestionnaire invoquera un programme d'essais avec ce qu'il admet d'erreurs possibles!

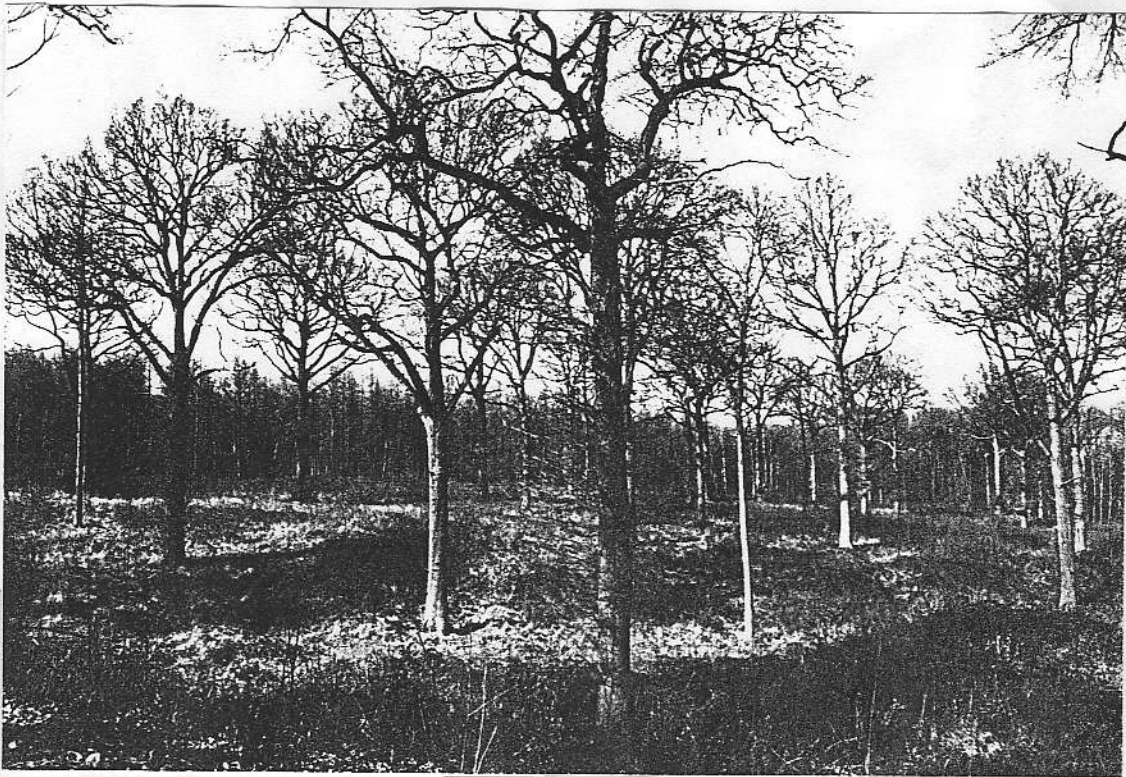
Il passera sous silence les dégâts consécutifs à la suppression brutale du peuplement en place, à ses conséquences déplorables sur le sol: érosion, disparition d'espèces végétales et animales, etc. Bien d'autres retombées néfastes résulteront de cette gestion.

Didier CARBIENER nous en donne un alarmant aperçu dans son livre: **Les arbres qui cachent la forêt.**

Malgré le constat inquiétant évoqué par bon nombre de scientifiques et d'ingénieurs forestiers dont les compétences n'ont rien à envier à celles des spécialistes de l'ONF, malgré une timide prise de conscience de quelques responsables ayant la possibilité d'adapter le sacro-saint plan d'aménagement, nous continuons encore à voir perdurer des méthodes qui ne devraient plus être appliquées tant il est prouvé qu'elles sont nuisibles à la beauté et à l'intégrité de nos forêts.

Bien sûr, une sylviculture en futaie irrégulière, "proche de la nature", préconisée par les naturalistes, nécessiterait de pouvoir assimiler ce mode de pensée. L'ONF le peut-il ou ne le veut-il pas? Cela dérangerait sûrement ses objectifs: << Créer des forêts faciles à équiper, à gérer, à exploiter.>>

Photo: D.G.



PARCELLE 25

Que vient donc faire une régénération dans les parcelles 25-27-32-37 où ne subsistent plus que quelques chênes échappés à la tronçonneuse lors des dernières interventions de l'ONF en 1985/1991? En fait, ces arbres dont Madame Françoise MERER, technicienne forestière à Saint-Cucufa, nous avait pourtant garanti verbalement le maintien, n'ont été conservés que provisoirement, le temps d'assurer la régénération. On nous explique que le chêne est une essence de lumière (qui est pourtant capable de se développer en demi-ombre) et que ses semis ne pourraient croître sous le couvert de son houppier. On préférera en sacrifier 35 (7 dans la 25, 9 dans la 27, 7 dans la 32, 12 dans la 37) encore loin de la maturité, donc pouvant encore continuer à produire du bois de qualité et gagner en valeur, au profit de quelques maigres pousses qui verront passer plusieurs générations avant d'atteindre l'âge de leurs reproducteurs. **Nous savons malheureusement que ceux qui échapperont à la tronçonneuse aujourd'hui ne seront pas pour autant épargnés dans les années à venir.**

A une date fixée dans un futur plan d'aménagement, ces parcelles, devenues des futaies d'arbres de même âge pourront alors être rasées à nouveau car tel est l'objectif de l'ONF.

La 59, coupée à blanc en 1965 et régénérée artificiellement, avec ses plantations d'arbres bien alignés et rigoureusement espacés, chênes rouvre, résineux, chênes rouges d'Amérique, (ces derniers faisant partie des erreurs reconnues possibles par le gestionnaire) est un modèle de banalisation et d'acharnement sylvicole que nous récusons car il transforme notre forêt que nous voudrions naturelle, en arborétum et en usine à bois!

Photo: D.G.



PARCELLE 32

Pourtant, si l'on considère que pendant ce cycle de régénération, les parcelles ainsi traitées et maltraitées <<Une étude récente a montré qu'un hectare de forêt exploité selon des méthodes rationnelles peut rapporter sept fois plus qu'une coupe à blanc effectuée sur ce même hectare.>> n'auront été d'aucun profit mais auront coûté fort cher en entretien, et même si pour nous la pérennité de la forêt passe avant celle de la production de bois, ne sommes-nous pas en droit de douter du gestionnaire de notre patrimoine et de souhaiter une autre sylviculture? Alors Messieurs de l'ONF, pourquoi ne pas conserver ces "indésirables"? Les larges espaces que vous avez aménagés entre eux laissent voir les alignements impeccables de vos plantations qui assureront la régénération impérieuse que vous souhaitez. Il serait sûrement bien agréable à nos petits enfants de pouvoir contempler quelques uns de ces ancêtres, même sénescents, que nous défendons aujourd'hui, au milieu des "pépinières" que vous leur avez préparées....

D'ailleurs, pouvez-vous nous garantir que les semis qu'ils abritent actuellement les remplaceront un jour? La nature que vous avez désorganisée le leur permettra-t-elle? Et vous même, leur laisserez-vous le temps d'atteindre l'âge de ceux qu'aujourd'hui vous avez décidé de supprimer?

Nous aimerions vous voir appliquer sérieusement certains principes (auxquels nous adhérons pleinement) évoqués par votre ancien Directeur Général Monsieur Touzet dans ses fascicules: "Prise en compte de la diversité biologique dans l'aménagement et la gestion forestière". Peut-être alors pourrions nous commencer à espérer nous comprendre un jour et croire à votre volonté de changement.

Mis au courant de cette nouvelle intervention brutale de l'ONF, Monsieur Hubert LAVERNE maire adjoint chargé de l'environnement à la mairie de Vaucresson et Monsieur Eric FLAMAND conseiller municipal, secrétaire d'Environnement 92, nous ont accompagnés sur ces parcelles. Nous avons fait part à Madame Françoise MERER de notre désaccord à la perspective du spectacle que nous préparaient ces coupes et lui avons demandé de revoir le programme d'abattage et de conserver les plus beaux arbres martelés. A suivre.....

Poursuivant par ailleurs notre idée de protéger Saint Cucufa contre cette sylviculture inadaptée, nous avons invité Monsieur LEVERT à venir rencontrer sur le terrain des scientifiques du Muséum National d'Histoire Naturelle avec qui nous envisageons de mettre en évidence l'impact néfaste, sur la faune et la flore, des coupes réalisées depuis de trop nombreuses années dans notre forêt.

#### **Nettoyage de printemps:**

Le Dimanche 24 mars, sous un soleil au rendez-vous, et pour la deuxième année consécutive, notre association, aidée par les Amis de la Terre de Rueil, a organisé le nettoyage du bois de Saint Cucufa. Des sacs-poubelle et des gants ont été mis à la disposition des volontaires dont une vingtaine de scouts de la ville que nous tenons à remercier pour leur aide efficace. Nous avons malheureusement encore rempli beaucoup trop de sacs! Espérons toutefois que parmi les nombreux promeneurs que nous avons croisés, ceux qui n'ont pas toujours le "bon réflexe" se seront senti concernés et que l'année prochaine la "récolte" sera plus modeste!

#### **Des nouvelles de l'A86:**

Avec les maires des villes de Vaucresson, Viroflay, Jouy en Josas, Vélizy-Villacoublay, La Celle St Cloud, Versailles, et 18 associations de défense de l'environnement, nous avons engagé une procédure devant le conseil d'Etat en vue d'annulation d'un décret en date du 8 décembre 1995 déclarant d'utilité publique le bouclage de l'autoroute A86. De nombreuses illégalités ont été constatées dans les 7ème et 8ème avenants approuvés par les décrets en date d'avril 1994 et septembre 1995. Sont notamment mises en doute les conditions techniques et financières de la réalisation concédée à l'entreprise d'Etat: **COFIROUTE**. Coût estimé: 11 milliards de francs.

Un autre projet de bouclage passant derrière Versailles, **Ile de France 2000**, avait pourtant été proposé par l'Association des Elus de l'Ouest Parisien. Nettement plus réaliste, 2 fois moins onéreux et beaucoup plus respectueux de l'environnement, ce dernier avait été rejeté sans aucune justification.

Le rapport sur l'enquête publique révèle que plus de 93% des opinions exprimées étaient opposées au projet COFIROUTE qui ne présente aucune garantie tant au point de vue de la sécurité que des pollutions générées.

La procédure a été confiée à Maître CABANES avocat au barreau de Paris.

E n janvier 1996, Monsieur André SUCHIER, Président actuel d'Ile-de-France Environnement, écrivait au Président de la République pour lui demander l'annulation de la déclaration d'utilité publique prononcée en faveur de l'A86. Il semblerait qu'une enquête soit en cours. Peut-être un espoir supplémentaire?

Rappelons que le bouclage des tronçons nord et sud s'effectuera par un tunnel passant sous le bois de Saint-Cucufa et que deux équipements en béton (un puits de secours et une cheminée d'évacuation des gaz d'échappement) seront installés, respectivement, dans les parcelles 62 et 58. Outre un déboisement important de 5 ha estimés sur St Cucufa, (90 sur la totalité des espaces forestiers et espaces verts concernés!!) et les nuisances dues aux différents chantiers, les vents d'ouest dominants ramèneront sur la forêt toute la pollution du tunnel.

#### **Notre panneau d'information:**

Vous allez pouvoir enfin le consulter à partir du mois d'août, sous l'abri près de l'étang. Nous comptons sur vos observations et suggestions que nous ne manquerons pas d'y faire paraître.

#### **Assemblée générale des ABSC:**

Elle a été fixée au vendredi 27 septembre 1996 à 20h 30 et se tiendra 17 rue du Champrier, au rez-de-chaussée du bâtiment A4. Nous vous y attendons nombreux.

#### **Cotisation 96/97:**

Si vous continuez à nous faire confiance, pensez à renouveler votre adhésion. Afin de mettre à jour notre comptabilité, merci de nous faire parvenir votre chèque (70 francs à l'ordre des ABSC) avant fin septembre.

Nous espérons toujours votre soutien qui nous permettra d'agir encore plus efficacement pour atteindre l'objectif que nous nous sommes fixé: obtenir de l'ONF une sylviculture garante de l'intégrité et de la beauté de notre forêt.

**R. C.**